



Extrait du Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie d'Aix-Marseille

<http://s598926418.onlinehome.fr/snalc2015/spip.php?article710>

Phase ajustement des TZR

- Carrière - TZR - 2016/2017 -



Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie

d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

Les voeux pour la phase d'ajustement sont à saisir du 22 au 29 juin 2017

Les résultats du mouvement intra-académique ont été publiés, pour les collègues affectés en zone de remplacement (ou restant affectés en zone de remplacement), il va falloir participer à la phase d'ajustement afin de formuler vos 5 voeux préférentiels d'affectation à l'année (établissement, commune, GOC).

Rappelons que les TZR sont rattachés à un établissement pour leur gestion administrative (RAD). Ils reçoivent avant la rentrée scolaire une affectation à l'année (AFA) ou restent disponibles pour assurer des suppléances (REP).

Serveur AFFTZR : <https://appli.ac-aix-marseille.fr/afftzt/>

La connexion sur AFFTZR se fait avec le nom d'utilisateur (1ère lettre du prénom accolée au nom, suivi éventuellement d'un chiffre) et du mot de passe de la messagerie académique.

Le rectorat précise que pour les personnels entrants dans l'académie, la boîte mail doit être activée préalablement à l'adresse suivante : <http://messagerie.ac-aix-marseille.fr/> . Pour cela, il faudra vous munir de votre NUMEN.

[- Liste des communes](#)

[- Dénomination et composition des Groupements Ordonnés de Communes \(GOC\)](#)

[- Carte des Zones de remplacement](#)

[- Communes incluses dans chaque ZR](#)

Nous publierons un article complémentaire ces prochains jours pour vous aider dans vos démarches (comment bien formuler vos voeux, comment fonctionne cette phase d'ajustement...)